

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 15/045/2008

ÉFAI

5 novembre 2008

Israël et territoires palestiniens occupés. Cessez-le-feu à Gaza : Israël et le Hamas doivent s'éloigner du bord du gouffre

Amnesty International s'inquiète de ce que la série d'attaques et de contre-attaques israéliennes et palestiniennes des dernières vingt-quatre heures pourrait sonner le glas d'un cessez-le-feu de cinq mois et demi et placer une nouvelle fois en ligne de mire les populations civiles de la bande de Gaza et du sud d'Israël.

L'homicide de six militants palestiniens à Gaza, victimes d'une offensive terrestre et de frappes aériennes menées par les forces israéliennes le 4 novembre, a été suivi par un tir de barrage de dizaines de roquettes palestiniennes sur les villes et villages voisins dans le sud d'Israël. Les attaques palestiniennes n'ont pas fait de victimes ni de dégâts, mais toute nouvelle action armée de l'un des deux camps risque fort de déclencher une nouvelle campagne meurtrière.

Le cessez-le-feu signé entre Israël et le Hamas et entré en vigueur en juin 2008 est le principal facteur qui a permis de ramener le nombre de victimes civiles et d'attaques contre des civils à leur plus bas niveau depuis le début du soulèvement (Intifada d'Al Aqsa), il y a plus de huit ans.

Au cours du premier semestre 2008, avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 19 juin, quelque 420 Palestiniens avaient été tués par les forces israéliennes, dont la moitié étaient des civils non armés et parmi lesquels figuraient environ 80 enfants. Au cours de la même période, les groupes armés palestiniens ont tué 24 Israéliens, dont 15 civils et quatre enfants. Au cours des huit dernières années, les violences entre Israéliens et Palestiniens ont coûté la vie à quelque 4 750 Palestiniens et 1 000 Israéliens. La plupart des victimes dans les deux camps sont des civils non armés, dont des enfants – environ 900 Palestiniens et 120 Israéliens.

Le cessez-le-feu a grandement amélioré la qualité de vie à Sderot et dans d'autres villages israéliens proches de Gaza où, avant cette trêve, les habitants vivaient dans la peur du prochain tir de roquettes palestiniennes. Toutefois, non loin de là, à Gaza, le blocus israélien est maintenu et la population n'a guère récolté les fruits du cessez-le-feu. Depuis juin 2007, toute la population de la bande de Gaza, à savoir 1,5 million de Palestiniens, est prise au piège, devant faire face à des ressources qui s'amenuisent et à une économie en ruine, et se trouvant dans l'incapacité de partir. Environ 80 p. cent de la population dépend désormais du mince filet d'aide internationale que l'armée israélienne consent à laisser entrer sur le territoire.

Si le cessez-le-feu est rompu et si les attaques quotidiennes reprennent, les populations civiles, tant en Israël qu'à Gaza, en paieront le prix fort. Aussi Amnesty International engage-t-elle les deux parties à s'éloigner du bord du gouffre et à éviter à tout prix le retour à une spirale de la violence haineuse qui a tant coûté en termes de vies humaines.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566.

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.